A Croix-Wasquehal. — Ce matin, mardi, nouvelle réunion des grévistes, au Beau-Passage. On y a décidé de faire de nouvelles propositions à MM. Hanart, relativement aux salaires. Les délégués rapporteront une réponse identique à celle d'hier. Survient le citoyen Bouchez, de Roubaix, qui, après avoir fait le récit des événements de Fourmies, réédite, en le modifiant légèrement, les discours qu'il a prononcé avant le fer mai. Incidemment, il prend à partie quelques journaux; et accuse le *Progrès du Nord* d'être à la solde du gouvernement. Il termine en préconisant les syndicats. La continuation de la grève est décidée, et l'on annonce une nouvelle réunion pour demain matin, mercredi.

Les Sauveteurs du Nord. — Dans la liste des récompenses accordées à la société des Sauveteurs du Nord, et dont la distribution a eu lieu, dimanche dernier, à Lille, nous relevons les noms suivants qui intéressent notre région :

Prix de M. Watine, vice-président de la société : médaille d'argent, MM. Auguste Calonne, agent de sûreté et Marcelin Brouillard, agent de police à Roubaix.

Médaille d'argent : M. Octave Huyghe, agent de sûreté à Roubaix.

Médaille de bronze : M. Mortagne, lieutenant aux sapeurs-pompiers de Mouveaux.

Une femme brulée, rue des Longues Haies. — Encore un accident dû au pétrole. Une ménagère de la rue des Longues-Haies, Mme Vanherseele, accrochait au plafond une lampe au pétrole allumée. En appuyant sur le crochet, celui-ci se détacha et Mme Vanherseele tomba sur le parquet avec la lampe. Le liquide enflammé brula la pauvre femme à la main droite. Les flammes gagnaient déjà ses vêtements quand sa fille rentra ; elle eut la présence d'esprit de saisir une couverture en laine et de la jeter sur sa mère, évitant ainsi un terrible malheur. La blessée est déjà estropiée de la main gauche.

Un homme blessé, rue des Fabricants. — Un ouvrier serrurier, M. Prosper C..., travaillant pour le compte d'un commerçant de la rue des Fabricants, a été blessé assez grièvement en tombant avec un échafaudage mal assuré. Il a reçu des contusions multiples aux reins.

Un enfant maltraité par sa mère. — Une scène regrettable s'est passée, lundi matin, dans une cour de la rue de l'Epeule. Une jeune femme de vingt-cinq ans, Mme Elise C... était rentrée au logis dans un léger état d'ébriété ; elle avait laissé dans sa maison depuis deux heures et seul, un petit garçon de six ans qui, voyant rentrer sa mère, se mit à pleurer. La femme C... prit l'enfant par un bras et, l'arrachant brutalement de son lit, le jeta sur le pavé. Le pauvre bébé eut le front entamé par le bois d'une chaise. Non contente encore, la mère continua de frapper le malheureux enfant. Il fallut que des voisins, émus, intervinssent pour arracher le bambin des mains de cette femme. Il paraît que des scènes de ce genre se sont produites fréquemment dans cet intérieur.

Un double accident boulevard de Belfort. — Un accident s'est produit lundi, vers midi, à l'angle de la rue Beaurewaert et du boulevard de Belfort. Plusieurs fillettes s'amusaient près de la maison que l'on construit à cet endroit. Vint à passer un lourd camion traîné par plusieurs chevaux. La secousse fut si forte que tout un pan de mur de la nouvelle bâtisse croula et les briques tombèrent d'une hauteur de six mètres environ sur les petites filles. Deux d'entre elles furent atteintes: Héléné Edfrennes, âgée de sept ans, demeurant rue de Lannoy fort Desprez 62 et Marie Vercouteren, habitant rue des Longues-Haies 251. La première a reçu une fracture profonde du crâne et l'autre n'a eu qu'une plaie contuse du cuir chevelu. M. Druelle, médecin, a donné immédiatement des soins aux jeunes enfants; Héléna Edfrennes a été admise à l'Hôtel-Dieu.

M. Vancostenoble, commissaire de police du troisième arrondissement a ouvert une enquête.

Un accident boulevard Gambetta. — Lundi matin, une femme de la rue des Longues-Haies, Mme Bernard, passait boulevard Gambetta; elle tenait par la main, sa petite fille Angele, âgée de huit ans. Soudain la fillette fit un faux pas; sa mère en voulant la retenir, glissa et tomba sur elle. Lorsqu'on la releva, la pauvre enfant poussait des cris aigus qui occasionnèrent bientôt un rassemblement considérable ; Mme Bernard conduisit son enfant chez un docteur qui constata une fracture de la jambe gauche. Après un premier pansement, la jeune blessée a été transportée à l'Hotel-Dieu.

Un vol rue du Tilleul. — Nous avons dit qu'un vol de trente francs avait été commis samedi soir, au préjudice d'un apprenti menuisier, M. Etienne Duthoit. Dimanche soir, M. Duthoit se trouvait dans un estaminet de la rue de Ma Campagne, quand il vit entrer trois jeunes gens paraissant pris de boisson; l'un d'eux, Marcel V..., perdit contenance à sa vue. M. Duthoit, qui avait passé la soirée de samedi en compagnie de ce jeune homme, remarqua son embarras et l'invita à prendre place à sa table. Au moment de payer, Marcel V... se leva et alla au comptoir; mais son compagnon remarqua qu'il prenait l'argent d'un porte-monnaie qu'il reconnut pour être le sien. M. Duthoit ne fit aucune observation, mais il accompagna Marcel V... jusque chez ses parents, rue de Denain, où il leur fit part de la conduite de leur fils. Les parents ont promis de restituer l'argent volé. L'affaire en est là.

Une tentative de vol au Pile. — Dans la nuit de dimanche à lundi, une tentative de vol a été commise chez M. Louis Losfeld, rue du Pile. Les malfaiteurs, après avoir essayé vainement de faire sauter la fermeture des volets, ont introduit un crochet en fer dans la serrure de la porte qui s'est ouverte. Mais grâce à une chaine de sûreté, les voleurs, n'ont pu pénétrer dans l'habitation. Le chien de la maison a réveillé M. Losfeld. Celui-ci s'est levé et a trouvé sur la serrure le crochet en fer.

Une attestation à signaler. — M. Charles Bardy, directeur du service scientifique au ministère des finances, à Paris, s'est livré à une étude consciencieuse des eaux du Saulchoir, et voici le résultat de ses observations : « Il résulte, dit-il, de l'analyse de l'eau du Sauchoir faite par moi que, par sa composition chimique, cette eau peut être classée parmi les *meilleures* eaux ferrugineuses et que, par suite, non seulement elle constitue une excellente eau de table, mais encore que son emploi est appelé à rendre de précieux services dans la médication tonique ferrugineuse. » Adresser les commandes à la librairie du *Journal de Roubaix*, 17, rue Neuve; chez MM. Delaporte, Quaghebeur, Dienne, Deschodt, Corbeaux, Delarra, Dubucq, Cambier et dans les bonnes pharmacies; chez M. Cheminade, Epicerie Centrale ; MM. Montignies, rue du Bois ; Dendievel, rue St-Georges ; Tiberghien, Calonne et Duthoit, rue de l'Epeule ; Durand, rue de l'Ermitage ; Desfontaines, Grande-Place. 53126—26468

Une scène de violence rue de l'Ermitage. — Dimanche soir, le cabaret de M. Jules D... rue de l'Ermitage, a été le théâtre d'une scène de violence. Un chauffeur, M. Pierre V..., habitant la rue Cadeau, à Tourcoing, avait quitté sa femme ; il la retrouva dans l'estaminet précité ; de là, injures, rixe et coups. Le cabaretier qui avait hébergé la dame, intervint, et une lutte s'engagea entre les deux hommes. M. B... roua son adversaire de coups ; lorsque la police arriva Pierre avait le crâne fracturé en plusieurs endroit et la figure couverte de sang. Procès-verbal a été dressé.

Une partie de chiens ratiers a eu lieu hier, à quatre heures, chez M. Mesplomb, cabaretier, place du Trichon, entre *Typ*, à M. Huss dit « Brontteur » et *Nana* à M. Boëte, de Lille. Chaque chien avait 10 rats à détruire. L'enjeu était de 50 francs. C'est *Typ* qui a gagné ; il a exterminé les 10 rats en 1 minute 14 secondes 1/2. *Nana* a perdu avec honneur ; il a mis 1m15s, soit une demie-seconde de plus que son concurrent.

Un promeneur brutal. — Dimanche soir, un cordonnier, M. Verhaeghe, passait rue de Lannoy. Près de la rue du Tilleul il rencontra un rattacheur, Louis Martin, pour lequel il avait travaillé il y a quelques mois, sans avoir jusqu'ici été payé. Il lui réclama, un peu brusquement peut-être, paiement de la dette. Martin prétendit avoir payé ; M. Verhaeghe soutint le contraire. Finalement Martin lança en pleine figure de son adversaire un violent coup de canne qui lui brisa plusieurs dents. M. Verhaeghe a eu la lèvre supérieure presque entièrement coupée. Il a porté plainte contre son agresseur, qui avait cru prudent de prendre la fuite.

Le Syndicat des ouvriers coiffeurs de Roubaix a convoqué les patrons coiffeurs, en une réunion générale pour aujourd'hui, mardi, 5 mai, ou 6 membres du bureau donneront connaissance des propositions adoptées par les ouvriers, au siège, 2, rue du Pays, à 9 h. 1/2.

Wattrelos. — La situation a été lundi, comme les jours précédents, entièrement calme. Le travail a été repris au complet dans les usines. Vers midi une patrouille du 19e chasseurs à cheval a traversé le village et est retournée à Roubaix par le hameau du Sartel.

— Nous apprenons que la musique municipale a versé dimanche, entre les mains de M. Lallemand, receveur municipal, une somme de 403 francs 55, provenant du concert qu'elle a donné, le 26 avril dernier, au profit des pauvres de la commune.

Cette nouvelle sera la bienvenue parmi les indigents. Nous croyons utile de rappeler que la musique municipale a été obligée, pour subvenir aux frais de la fête musicale du 26 avril, de s'en rapporter à ses seules ressources. Il y a donc lieu de féliciter les membres organisateurs et de les remercier au nom des pauvres.

— Tous les roubaisiens connaissent cette vieille construction, bâtie en face du chemin du Lsboureur et appelée la ferme Salembier. Dans quelques jours elle aura disparu. Un entrepreneur de Tourcoing vient, en effet, de commencer les travaux de démolition pour permettre de faire le tracé de la nouvelle route qui reliera le Laboureur à la Vieille Place. Depuis longtemps la population réclamait la création de cette voie destinée à rendre de grands services, et tout le monde désire que le nouveau chemin soit terminé avant la mauvaise saison: il serait donc urgent que l'on commence de suite les travaux de terrassement. M. Mulliez, de Roubaix, propriétaire de la ferme Salembier, a fait don aux établissements charitables de la commune de tous les matériaux provenant de la démolition.

— *Un expulsé.* — Il y a quelques mois, un marchand de chiffons Louis Prévost était arrêté pour vol de déchets et abus de confiance. Il fut condamné à un mois d'emprisonnement. Prévost étant d'origine étrangère, fut, à l'expiration de sa peine, expulsé de France. La gendarmerie de Wattrelos ayant été prévenue de son retour, se rendit dimanche à Leers où Prévost avait élu domicile ; il fut rencontré au moment où il rentrait chez lui. Prévost a été, séance tenante, reconduit à la frontière.

— La société du carrousel, établie chez M. Duthoit, donnera son carrousel habituel le dimanche 21 juin, jour de la ducasse.

— La brigade de douane de Leers s'est emparée, dans la nuit de dimanche à lundi, vers minuit, au hameau dit la Planche de Becque, à Wattrelos, de deux journaliers nés et demeurant à Roubaix, Jean Rosier, âgé de 18 ans, et Pierre-Joseph Bettenhof, qui en a 25.

Ces deux individus étaient porteurs de marchandises de contrebande : 1 kilog. de tabac, 11 kilogs de poivre et 384 boîtes d'allumettes, d'une valeur totale de 200 francs.

Rosier et Bettenof ont été transférés à la prison de la gendarmerie à Lannoy et seront conduits à Lille aujourd'hui.

Croix. — *Tentatives de vol.* — Des individus, demeurés inconnus, ont tenté de s'introduire, dans la nuit de samedi à dimanche, en perçant des trous aux portes à l'aide d'une vrille, chez M. Mulliez, marchand bouchers, rue de Colmar, chez M. Lamarcq, cabaretier, rue Lavoisier et enfin chez un habitant des maisons Lepers.

Partout les tentatives ont échoué. Des plaintes ont été déposées.

Leers. — *Conseil municipal.* — Séance extraordinaire du lundi 4 mai 1890. — Présidence de M. Louis Courier, maire.

La séance est ouverte à sept heures.

M. Patoureaux, contrôleur des contributions directes, qui assiste à la réunion, donne connaissance de son rapport fait de concert avec les classificateurs, relativement au classement parcellaire des propriétés foncières de la commune.

Le Conseil approuve et la séance est levée.

Lys-les-Lannoy. — La grève qui s'est déclarée vendredi dernier, chez M. Constant Derache, fabricant de tapis, se continue. Lundi matin, vingt ouvriers sur cent sont rentrés à l'atelier; les grévistes ne paraissent nullement décidés à reprendre le travail. Des démarches ont été faites, par eux, auprès du patron, par obtenir le renvoi d'un contre-maître, mais M. Derache ne veut pas faire droit à cette réclamation.

Sailly-lez Lannoy. — Un carrousel, au bénéfice des pauvres, aura lieu, le mardi, 14 juillet; les adhésions sont déjà nombreuses. Nous publierons sous peu le programme de la fête.

Hem. — Le carrousel organisé au profit des pauvres, aura lieu, comme les années précédentes, place de l'Eglise, le dimanche de la Trinité, 24 mai.

On nous prie d'annoncer que le **dentiste Meier,** de Courtrai, sera à consulter à Roubaix, à partir du 28 courant, tous les jeudis (excepté le 3me jeudi du mois), de 9 heures à midi, et de 2 à 5 heures, rue du Collège, 73 (en face du Collège). 53317—26558

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur les voyages organisés par l'Excursion. Voir annonce à la 3e page. 26266—52663

La Librairie du *Journal de Roubaix* offre, pour le prix minime de **1 fr.**, un excellent **TIMBRE CAOUTCHOUC** monté sur plaque métal et enfermé dans une jolie boîte en métal blanc inoxydable.

Le même, avec manche, depuis **1 fr. 50** jusque **2 fr. 50,** selon le genre. 52205—26052

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix*. — *La Maison se charge de la distribution à domicile à des conditions très avantageuses.*

ÉPHÉMÉRIDES DE L'INDUSTRIE ROUBAISIENNE

5 MAI 1779. — Lettres patentes du Roi, donnant aux manufacturiers la liberté de suivre dans la fabrication de leurs étoffes telles dimensions ou combinaisons qu'ils jugeront à propos ou de s'assujettir à l'exécution des règlements. « Nous avons remarqué, est-il dit dans le préambule, que si les règlements sont utiles pour servir de frein à la cupidité mal entendue et pour assurer la confiance publique, ces mêmes institutions ne doivent pas s'étendre jusqu'au point de circonscrire l'imagination et le génie d'un homme industrieux et encore moins jusqu'à résister à la succession des modes et à la diversité des goûts. (*Archives de Roubaix*, HH. 41)

5 MAI 1863. — Le Comité national de Bienfaisance, constitué à Rouen, au profit des ouvriers de l'industrie cotonnière, atteints par le chômage, ayant voté la distribution d'une somme de 600.000 fr., et y ayant compris le département du Nord pour 30,792 francs, la Chambre de commerce de Lille, chargée de distribuer ces secours, en fait une première répartition dans laquelle Roubaix est compris pour la somme de 2.000 francs : cette somme est remise à la Chambre consultative des Arts et Manufactures de Roubaix. (*Journal de Roubaix*, n° 817.)

5 MAI 1869. — La Chambre consultative de Roubaix émet les vœux suivants : 1° Il y a lieu de porter à seize le nombre des prud'hommes de Roubaix actuellement fixé à douze ; 2° il y a nécessité d'autoriser les patrons à se faire représenter vis-à-vis du Conseil des prud'hommes par des délégués munis d'un pouvoir spécial ; 3° il convient d'élever à 400 francs le maximum des indemnités à fixer par le Conseil des Prud'hommes. (*Histoire de la Chambre consultative de Roubaix*, p. 441.)

5 MAI 1869. — Délibération de la Chambre consultative. — Considérant qu'en sa qualité de député au corps législatif, M. Jules Brame a donné aux intérêts industriels et commerciaux de Roubaix de nombreux témoignages de dévouement; qu'il n'a cessé de protester contre l'insuffisance des droits établis à l'importation par les traités de commerce, particulièrement en ce qui concerne la grande industrie des *tissus mélangés* de notre fabrique ; qu'il s'est rendu le fidèle interprète de l'industrie roubaisienne en demandant avec persistance que ces traités fussent dénoncés au fur et à mesure de leur expiration pour être remplacés par des tarifs suffisamment protecteurs, la Chambre décide que des remerciments et de chaleureuses félicitations seront adressées à M. Jules Brame au nom de l'industrie et du commerce de Roubaix, et, qu'à cet effet, elle se rendra en corps auprès de lui pour lui en transmettre l'expression. (*Histoire de la Chambre consultative*, p. 441.)

TOURCOING

Le Conseil municipal se réunira, le vendredi 8 de ce mois, à six heures précises du soir, à l'hôtel de ville, grande salle des mariages, pour l'ouverture de la session de mai.

Une cérémonie a eu lieu lundi, en l'église Notre-Dame, en l'honneur du Bienheureux La Salle.

A dix heures une messe solennelle a été célébrée : les nombreux enfants qui fréquentent les écoles chrétiennes y assistaient ainsi que tous les Frères de la Doctrine chrétienne et beaucoup de leurs anciens élèves.

Au salut du soir un éloquent panégyrique a été prononcé par M. le chanoine Mortreux, curé-doyen de Quesnoy-sur-Deule.

Le prédicateur, après avoir donné quelques détails sur l'enfance de Jean-Baptiste de la Salle, a montré le bienheureux élevé au sacerdoce, et appelé aux plus hautes dignités de l'Eglise, refuser les honneurs pour se faire l'éducateur des enfants pauvres, les cherchant jusque dans les plus tristes mansardes, ce qui était considéré comme une folie par le monde, mais folie de la croix, véritable sagesse aux yeux de Dieu.

M. le chanoine Mortreux examine ensuite l'œuvre du bienheureux de La Salle et ses principaux caractères : d'abord la fraternité, non dans le sens moderne du mot, mais la fraternité en Jésus-Christ qui a été notre frère à la croix au Calvaire.

Un autre caractère de cette œuvre, c'est le dévouement, source des trois vœux imposés par le bienheureux à ses disciples : chasteté, pauvreté, obéissance.

Enfin, c'est l'éducation chrétienne, seule véritable éducation; d'où l'importance pour les parents à la faire donner à leurs enfants, d'où la nécessité de s'imposer des sacrifices pour soutenir les écoles chrétiennes.

L'œuvre du bienheureux n'a pas tardé à porter ses fruits. De même que Saint Vincent de Paul a été le père des pauvres dans les cinq parties du monde, ainsi le bienheureux de LaSalle a été partout l'éducateur des pauvres.

En terminant, M. le chanoine Mortreux a exprimé toute sa sympathie pour les Frères de la doctrine Chrétienne, et a été heureux de constater les nombreux témoignages d'affection qu'ils recevaient en cette circonstance de tous leurs anciens élèves.

Une excursion à Gand, organisée par la Société de géographie de Lille, aura lieu le lundi 11 mai. Le départ s'effectuera de Lille à 6 h. 02 du matin. On visitera la ville, les ruines de l'abbaye de Saint-Bavon et l'exposition horticole. Le coût de cette excursion est de 9 fr.

Les sociétaires de Tourcoing qui désireraient participer à cette excursion, sont priés de remettre leur adhésion avant jeudi soir au secrétaire, M. J. Petit-Leduc, 42, rue des Poutrains.

Réunions de Commissions. — Mardi, à 5 heures 1/2, rue de Lille, 81, réunion de la commission des Finances.

Objets : Cimetières du Blanc-Seau et de la Croix-Rouge; vente ou échange de tout ou partie d'un immeuble rue de Paris; demande de déplacement d'une partie de la Chapelle-Carrette, nouvelles offres des propriétaires.

Le même jour et au même lieu, à 6 heures du soir, réunion de la commission des Postes et Télégraphes pour l'étude de diverses améliorations à apporter au service.

Adjudication de travaux d'impression. — Lundi, à 3 heures, a eu lieu, dans la grande salle des Mariages de l'Hôtel-de-Ville, sous la présidence de M. Lefrançois, adjoint, assisté de MM. Honoré Dhalluin et Salembien, conseillers municipaux et en présence de MM. Bulté, receveur municipal et Lamarque, secrétaire, l'adjudication des imprimés des services municipaux, pour une durée de trois années.

Evaluation annuelle 3000 fr.

Sept soumissions ont été déposées, savoir : MM. Le Bigot frères, de Lille, 16,50 0/0 de rabais; Vossaert, François, de Roubaix, 14 0/0; Eugène Dugardin, imprimerie du *Progrès du Nord*, 20 0/0; Verly, Dubar et Cie, de l'*Echo du Nord*, 11 0/0; Rosoor-Delattre, de Tourcoing, 15,25 0/0; Camille Robbe, de Lille, 14,75 0/0; Jean Debischop, de Tourcoing, 25 0/0, adjudicataire.

L'accident du Pont de Neuville. — Lundi après-midi on a enfin pu transporter chez lui, en civière, mais en usant de précautions infinies, M. Delmulle, marchand de beurre au Blanc-Seau qui, dans la soirée du 22 avril dernier, a fait une si dangereuse chute de voiture près du bureau des douanes du Pont de Neuville. Le blessé est loin d'être guéri et souffre encore beaucoup principalement de la tête : Cependant, et le transport le prouve il y a une amélioration sensible. On espère même sauver l'œil gauche qu'on croyait complètement perdu. Dimanche dernier, en effet, on a été assuré que M. Delmalle commençait à voir un peu de ce coté.

Pour porter le brancard, huit voisins du blessé, du Blanc-Seau et de Wasquehal, s'étaient empressés d'offrir leurs services.

Cysoing. — Il a été volé, dans la nuit du samedi au dimanche 3 mai, une balle de coton pesant 58 kilos, évaluée 116 francs, vers 2 heures du matin, au préjudice de MM. Henri et Charles Herbausq, de Tourcoing, qui ont un tissage à Cysoing.

Le coupable est le nommé Didelot Valery, contre-maître.

Le coton a été vendu, à un nommé Décatoire, marchand de chiffons, à Cysoing, à raison de 40 centimes le kilo ; la valeur réelle du coton est de 2 fr. le kilo.

LILLE

Une réunion socialiste. — A huit heures, une réunion socialiste a eu lieu au Salon Central. M. Dolory y a pris la parole pour engager les ouvriers à s'organiser solidement tout en procédant avec calme.

MM. Ghesquières et Barrois ont ensuite pris la parole pour féliciter les pompiers et les gymnastes de Fourmies d'avoir rendu leurs armes.

La séance a été levée à dix heures un quart, sans aucun incident.

Tribunal correctionnel de Lille

Audience du 4 mai

Une affaire de coups dont est inculpé Auguste Bodez, de Roubaix, envers un cabaretier du nom de Flipo est renvoyée à une audience ultérieure pour complément de renseignements.

Un écho du 1er mai à Lille. — Un ouvrier de la maison Willem, rue des Stations, à Lille, avait vendredi dernier, exercé des violences contre un camarade d'atelier appelé Clique, parce que ce dernier se rendait à son travail.

Interrogé, l'inculpé qui a nom Vandriesche et qui suivant la déclaration du contre-maître est de bonne conduite, manifeste un vif repentir ; il explique qu'il a agi sous l'empire de la boisson et aussi de la colère, parce que toute la semaine, Clique l'avait excité lui et d'autres, à chômer le premier mai et que, le jour venu, au lieu de prendre part à la manifestation, Clique était allé à l'usine.

Vandriesche est condamné à quinze jours.

Me CONFORMS.

TRIBUNAL CIVIL DE LILLE

Audience du 4 mai 1891

La traite non acceptée est elle un titre ? — Le tribunal par son jugement de ce jour, donne gain de cause à MM. Toulemonde-Delmasure de Tourcoing ; il décide que la lettre de change en vertu de laquelle la société générale a fait une saisie-arrêt aux mains de MM. Toulemonde, n'est pas un titre suffisant : dès lors la saisie-arrêt est annulée et la Société est condamnée à des dommages-intérêts à libeller.

Fourniture de chenêts et lanternes. — M. Marizot, marchand d'appareils d'éclairage et de chauffage à Paris, prétend avoir vendu à M. Romain Flipo, de Tourcoing, par l'intermédiaire d'un architecte de Roubaix, deux chenêts et deux lanternes pour un prix de 1378 francs : il entend justifier cette convention à l'avis de la correspondance et au besoin de la preuve par témoins. M. Flipo soutient qu'il n'y a eu que des pourparlers.

La cause est en délibéré. Me CONFORMS.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

Mercredi, 6 mai, de 3 heures à 6 h. 1/2 précises, mise en paniers pour le concours de Breteuil, 131 k., donné par la fédération l'*Avenir du Tilleul*, au siège de la société des pigeons étrangers, chez A. Thoremans, rue de Lannoy, 75 fr. prix d'honneur, répartis comme suit : 5 prix de 10 fr. et 5 prix de 5 fr. aux deux premiers pigeons constatés, mise 1 fr. 50 dont 1 fr. pour prix et 50 c. pour frais bagues et convoyage.

BELGIQUE

Estaimpuis. — La Société Saint-Georges organise un carrousel dans le manège établi chez M. Nys, à la Place, pour le dimanche 31 mai. Il y aura 250 francs de prix.

Explosion d'une fabrique de pièces d'artifice. Cinq victimes. — Un homme carbonisé. — Liége, 4 mai. — Nos lecteurs se souviennent que le 3 juin 1890, une fabrique de pièces d'artifice appartenant à MM. Debrus et Dresse, artificiers, rue Nagelmackers, en noire ville, située dans la campagne de Droische, à Bressoux, sautait vers midi. Le personnel, absent pour son repas ne fut pas atteint et les dégâts furent purement matériels.

La fabrique fut réédifiée. Hier soir, cinq personnes travaillaient. Vers six heures, une explosion nouvelle se produisait.

Le sieur Alphonse Stoepel, originaire d'Alost, âgé d'environ 22 ans, chargeait une bombe, lorsqu'une étoile s'enflamma et communiqua le feu à d'autres pièces. Une formidable explosion se produisit.

Stoepel fut projeté à travers la toiture et vint retomber dans la campagne, à une très grande distance de l'atelier.

Ses vêtements étaient complètement consumés et le corps était carbonisé.

Quatre autres ouvriers ont été grièvement brûlés. On ne désespère cependant pas de les sauver.

Vêtements pour hommes tout faits et sur mesure
Voir Maison A. FÉVRIER et Cie, 16-18, rue Nerve, LILLE
COUPE ET FAÇON GARANTIES
4980—23333

DEMANDEZ PARTOUT LE
SAVON DES MILLE PARFUMS
Préparé par FERRAILLE Aîné
Croix, près Roubaix.
Savon exquis réunissant toutes les qualités qui constituent le meilleur des savons. 46600—23333

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille MEURIN-DELPLANQUE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Louis MEURIN, veuf de Dame Sophie DELBART, décédé à Croix, le 4 mai 1891, dans sa 78e année, administré du Sacrement de l'Extrême-Onction, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service solennels qui auront lieu le mercredi 6 courant, à 9 heures, en l'église de Croix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Roubaix 17, à 8 h. 1/2.

Les amis et connaissances de la famille LECLERCQ-NAVARRE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part annonçant le décès de Monsieur Charles-Thomas-Agathon LECLERCQ, décédé à Tourcoing, le 4 mai 1891, dans sa 82e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Vigiles, qui seront chantées le mercredi 6 courant, à 6 heures 1/2, et aux Convoi et Service solennels qui auront lieu le vendredi 8 dudit mois, à 9 heures 1/2, en l'église du Sacré-Cœur, à Tourcoing, d'où son corps sera conduit à la gare de Tourcoing pour être transféré à Lamotte-en-Santerre (Somme), où il sera inhumé. L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Boulogne, 12.

Pas de Succès sans la Publicité

La publicité a toujours été un des premiers besoins du commerce et de l'industrie. Le négociant qui achète une maison bien achalandée peut vivre sans avoir recours à la publicité, mais s'il veut donner à son établissement une grande extension, s'il veut rentrer en peu de temps dans ses avances et obtenir des résultats immédiats, la publicité lui devient nécessaire, et elle lui sera d'autant plus profitable que le nom de sa maison, déjà connu avantageusement dans le monde des affaires, se répandra plus facilement dans le public.

Maintenant, qu'un industriel ou un commerçant fonde lui-même une nouvelle maison, il ne devra pas craindre d'ouvrir à son compte des frais généraux, un large crédit à la publicité.

Le dédommagement ne se fera pas longtemps attendre; si ses produits sont bons, il arrivera vite à un succès qu'il n'eût atteint autrement qu'avec beaucoup de peine et qu'après de longues années de labeur.

La publicité, si utile au vendeur, ne l'est pas moins à l'acheteur ; il suffit de citer comme exemple, les progrès immenses qu'elle a fait faire aux grands magasins de nouveautés.

Plusieurs maisons repoussaient autrefois la publicité dans la crainte de porter atteinte à leur crédit ; cette prévention s'est dissipée devant les résultats de l'expérience.

Elles savent aujourd'hui qu'il ne suffit pas à un commerçant de conserver sa vieille réputation et son ancienne clientèle, non que ce ne soient là des éléments réels et importants de succès, mais l'ancienne clientèle se disperse, des concurrences s'établissent, dirigées par des chefs jeunes et actifs, usant habilement de l'arme qu'on a dédaignée et les vieilles maisons s'éteignent, parce qu'elles n'ont pas appris à de nouveaux clients le chemin de leurs magasins.

L'HISTOIRE AU JOUR LE JOUR

5 MAI 1860

LE DÉPART DES MILLE

C'est le soir de ce jour là que Garibaldi partit à la dérobée du golfe de Gênes avec deux navires portant ses mille volontaires en chemises rouges ; où allait-il ? tenter une de ces entreprises dont le succès fait vraiment douter qu'il existe un droit public en Europe, voler un royaume à main armée. Une insurrection avait éclaté en Sicile, Garibaldi, qui n'était ni Sicilien ni Napolitain, allait y porter secours aux insurgés et faire la guerre au Roi de Naples François II, qui n'avait pas même encore régné pendant une année ; il partait en écrivant à Victor Emmanuel : « Si je réussis, je serai fier d'orner la couronne de V. M. d'un nouveau et peut être plus brillant fleuron », et le 11 mai il débarquait en Sicile sur la plage de Marsala.

Le nouveau royaume de l'Italie du nord n'avait donc pas une marine capable d'empêcher une bande de flibustiers de sortir de son territoire pour aller attaquer un Roi fils d'une princesse de Savoie, et auprès de qui il été avait son représentant accrédité ? La marine lui manquait pas, elle avait même à sa tête un homme qui devait plus tard rendre tristement célèbre sa lamentable défaite à Lissa (*voir* 20 juillet), mais loin de l'employer à barrer le passage à Garibaldi, Persano l'employait, sous l'inspiration de Cavour, à le couvrir, à aider à son ravitaillement, et à favoriser le passage de nouveaux volontaires qui allaient le rejoindre.

» Il faut rendre cette justice aux cabinets européens, que de toutes parts des réclamations se firent entendre; à Vienne, à Berlin, on ne parlait de rien moins que de faire revivre l'alliance des Cours du Nord pour protéger le droit des gens contre « l'ambition piémontaise » ; la Russie déclarait que si la situation géographique ne s'y opposait, elle n'hésiterait pas à intervenir pour protéger pour défendre les Bourbons de Naples ; l'Angleterre et la France protestait de leur côté. Mais il y avait à Turin un ministre qui manœuvrait au milieu de tous ces obstacles avec la plus habile dextérité, laissant marcher les choses en déplorant d'être impuissant à les empêcher, et ayant maintes fois éprouvé ce que valent les protestations devant un fait accompli.

Il a lui même fourmulé le problème qu'il s'était posé : « Aider la révolution dans les Deux-Siciles, mais faire en sorte que devant l'Europe elle ressemble à un acte spontané ; cela étant, la France et l'Angleterre sont avec nous; autrement, je ne sais ce qu'elles feront ». Il ne se trompait pas dans ses calculs; l'Angleterre n'avait en réalité qu'une crainte, à savoir, que l'annexion de l'Italie méridionale n'entraînât de nouvelles compensations territoriales pour la France, rassurée à cet égard, elle se désintéressait.

Quant à Napoléon III, Cavour n'avait pas eu tort de dire en signant un mois auparavant (*voir* 24 mars) la cession de Nice et de la Savoie, qu'il était devenu désormais « son complice; » l'Empereur ne désirait pas la chute du royaume de Naples, mais il déclinait toute responsabilité, la rejetant sur les fautes qu'il imputait au gouvernement napolitain, et disant qu'après avoir donné le sang de ses soldats pour l'indépendance de l'Italie, il lui était impossible de jamais faire tirer le canon contre cette indépendance; et finalement, quand François II réduit à tout subir, même à demander l'alliance du Piémont, sollicitait sa médiation, il lui répondait : « il est trop tard, c'est à Turin qu'il faut aller, la Sardaigne seule peut arrêter le cours de la révolution; je vous appuierai à Turin; » c'était dire à l'agneau de s'adresser au loup, et le jour vint bientôt où le loup le croqua.

CHAMP DE FOIRE

CIRQUE EUROPÉEN, direction Lenka. — Bureaux à 7 heures. Spectacle à 8 heures. — Avant dernière représentation. Toute personne se présentant au contrôle du Cirque Européen avec un prospectus, bénéficiera d'une réduction de 50 o/o aux places de première et seconde (le dimanche soir excepté). — Tous les soirs, spectacles variés. Toutes les attractions et l'élite du personnel y prendront part. Ces représentations seront terminées par une brillante pantomime. Ce soir, bénéfice de la troupe Whiteley, célèbres clowns musicaux. Prix des places ordinaire. Le bureau de location est ouvert toute la journée.

BIBLIOGRAPHIE

Revue des Deux Mondes. — *Livraison du 1er mai 1891.* — I. La reconstruction de la France en 1800, l'Eglise, première partie, par M. H. Taine, de l'Académie française ; II. Constance, dernière partie, par M. Th. Bentzon ; III. Le théâtre indien, par M. Emile Sénart, de l'Institut de France ; IV. La vie et les mœurs dans l'Allemagne d'aujourd'hui. II. L'influence de Berlin, par M. T. de Wyzewa ; V. Les Juifs et l'antisémitisme. II. Le grief national, la race juive et l'esprit de tribu, par M. Anatole Leroy-Beaulieu, de l'institut de France. VI. Le major de Wissman et son second voyage à travers l'Afrique équatoriale, par M. G. Valbert. VII. Revue Littéraire : Sur l'organisation de l'enseignement secondaire français, par M. F. Brunetière ; VIII. Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire ; IX. Le mouvement financier de la quinzaine ; X. Bulletin bibliographique.

La table de la *Revue*, de 1874 à 1886, est mise en vente au prix de 2 fr. pour Paris, 2 fr. 25 pour la province, 2 fr. 50 pour l'étranger, port compris. La table, de 1831 à 1874, est livrée au prix de 3 fr. pour Paris, 3 fr. 75 pour la province et l'étranger.

Ceux de nos souscripteurs dont l'abonnement expire avec la livraison du 1er mai 1891 sont priés de le renouveler pour n'éprouver aucun retard dans l'envoi de la *Revue*.

Toute traduction ou reproduction des travaux de la *Revue des Deux Mondes* est interdite dans les publications périodiques de la France et de l'étranger.

Sommaire des **Etudes religieuses.** — Le miracle au dix-neuvième siècle ; Lourdes devant la science (fin), P. St-Martin ; II. Les malfaiteurs littéraires : le théâtre P. E. Cornut ; III. Le surintendant Fouquet ami des livres, P. H. Chérot ; IV. Les Congrégations religieuses et l'égalité devant l'impôt, P. L. Durand ; V. L'union des catholique français, P. R. de Suraille ; VI Marins et missionnaires : la campagne du Phoque, occupation de la Nouvelle Calédonie (suite), P. A. de Salinis ; VIII. Bibliographie : Le divorce et la séparation du corps, Henri Goulot ; L'ennemie sociale, Paul Rosen ; La Chevalerie, Léon Gautier ; La vie de Saint-Ignace de Loyola, R. P. Clair.

Il se trouve dans les 306e et 308e livraisons de la **Grande Encyclopédie** parues cette semaine un si grand nombre d'articles intéressants que nous nous voyons obligés d'énumérer sans commentaires ceux qui nous paraissent devoir attirer plus spécialement l'attention de nos lecteurs. Ce sont des études d'économie politique sur le *Crédit*, par M. Jacques de Reinach, sur le *Crédit agricole*, par M. Albert Larbalétrier, sur le *Crédit Foncier* (travail très complet et très remarquable de M. H. Lamane), une monographie du département de la *Creuse* avec une belle carte en couleurs hors texte,